CAPa Certificat d'Aptitude Professionnelle Jardinier Paysagiste (niveau 3)

AgroCampus
CFPPA La Germinière 72700 Rouillon

Secrétariat : 02 43 47 07 54
cfppa.rouillon@educagri.fr
www.agrocampus-lagerminiere.fr
Contact : Christine Colé

CAPa Jardinier Paysagiste

Session 2024-2025
09/09/2024 au 16/05/2025
840h en centre +
301h en entreprise
Voies de formation :
Formation continue,
Contrat de professionnalisation, VAE.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour occuper un poste en paysage en tenant compte du développement durable.

EMPLOI ET POURSUITE D'ETUDES

Salarié des entreprises paysagères · Agent des services espaces verts des collectivités territoriales et établissements publics · Salarié dans d'autres structures (établissements spécialisés, domaine privé…).
L'ouvrier paysagiste travaille sous la responsabilité du chef d'entreprise, chef de service ou chef d'équipe.

Possibilité de poursuite d'études en Brevet Professionnel (BP) Aménagements Paysagers.

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ENTRÉE

- Compléter un dossier de candidature,
- Participer à une réunion d'information,
- Passer un entretien individuel de motivation et réussir les tests de recrutement (mathématiques, français, connaissances du milieu professionnel),
- Avoir un état de santé compatible avec le secteur paysager.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET HANDICAP

Toute l'équipe dont un référent handicap est à votre écoute pour mettre en œuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation. Vous pouvez solliciter un entretien concernant des problèmes familiaux, financiers, de santé, de logement… pour vous aider à lever les freins éventuels à l'entrée en formation.

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE

2 périodes en entreprise :
4 semaines de mi-octobre à mi-novembre,
5 semaines en mars/avril.

Une immersion en entreprise pour acquérir des savoir-faire pratiques, du savoir être, conforter vos compétences et votre projet professionnel.

RESTAURATION

Possibilité de prendre les repas au self pendant les périodes scolaires.

Tous nos formateurs sont diplômés de l'enseignement supérieur général ou agricole, professionnels du secteur Paysage.

NOS PARTENAIRES

Entreprises, Collectivités locales, associations, autres organismes de formation, France Travail, Missions Locales, Cap Emploi, Région Pays de La Loire, Fonds Social Européen…

71 %
Insertion professionnelle ou poursuite d'études

100 %
de réussite à l'examen en 2023

94 % des stagiaires très satisfaits par la formation et l'accueil au sein du CFPPA

MAJ 2024

CAPa Certificat d'Aptitude Professionnelle Jardinier Paysagiste (niveau 3)

MODALITÉS et MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face et travaux pratiques sur chantiers d'application paysagère, études de cas, travaux dirigés, formations à distance, visites pédagogiques... Accès aux salles de cours, Centre de Documentation et d'Information, Centre de Ressources, salles informatiques...

PARCOURS INDIVIDUALISÉ

Le parcours de chaque stagiaire est individualisé. Un positionnement est réalisé en début de formation. Selon les résultats, votre parcours pourra être réduit en fonction de votre formation initiale et/ou de votre expérience professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle d'évaluation : vous serez placé dans des situations de travail au cours desquelles vos compétences seront évaluées lors d'épreuves pratiques, de rédaction, de présentation de dossiers professionnels et d'explicitation orale.

OBTENTION DU DIPLÔME

Soumise à la validation de 7 Unités Capitalisables (UC). Les UC peuvent être acquises indépendamment. Si des UC sont non validées, vous disposez d'un délai de 5 ans pour les valider définitivement. Les épreuves et les résultats des candidats sont validés par un jury permanent.

CONTENU DE LA FORMATION

- Communiquer et évoluer dans le milieu professionnel et interagir avec son environnement social,
- Réaliser des travaux d'entretien d'un espace paysager,
- Réaliser des travaux de création d'un espace paysager,
- Réaliser l'entretien courant des matériels et équipements,
- Réaliser l'entretien d'espaces naturels.

Conditions d'environnement du métier : travail en extérieur sur des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées (jardins d'agrément ou nourriciers, aménagements urbains, espaces récréatifs et sportifs...).

LES + DE LA FORMATION

- Formation adaptée aux besoins de la profession,
- Mise en pratique sur les parcelles de l'établissement et chantiers d'application,
- A l'issue de la formation, possibilité d'obtenir le certificat individuel «Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques», opérateur (application),
- Possibilité d'obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST),
- Liens privilégiés avec les professionnels du secteur.

	Vous êtes inscrit à France Travail	Vous utilisez le CPF de projet de transition professionnelle Vous êtes en contrat pro
Votre statut	Stagiaire de la formation professionnelle	Salarié de l'entreprise qui vous emploie
Votre rémunération	Vos indemnités France Travail ou une indemnisation de la Région PdL	Vous percevez un salaire de l'entreprise qui vous emploie

Nous consulter afin d'obtenir des conseils et un devis adaptés à votre situation.
Prise en charge possible des frais pédagogiques selon votre statut.
ATTENTION aux délais administratifs et autres demandes de prise en charge selon les dates de prise de contact, les dates de démarrage des sessions et le nombre de places disponibles.
Règlement intérieur et Conditions Générales de Vente sur www.agrocampus-lagerminiere.fr

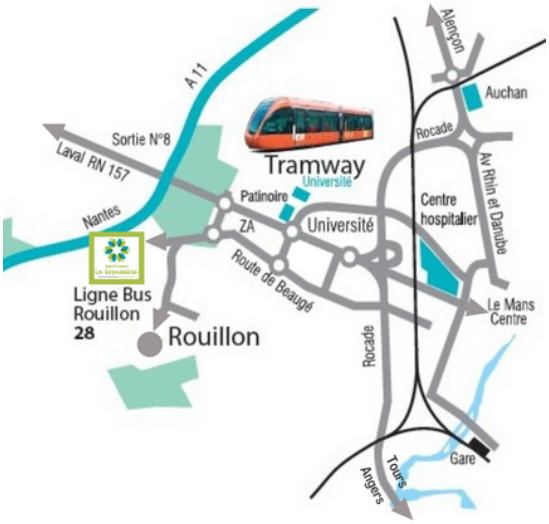

Diplôme délivré par
le Ministère de l'Agriculture
N ° RNCP : 38386
n° Identifiant CPF : 235583